

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-C) - Dépôt le 22/08/2024 - 5237 - 2009 B 00302 - 513 713 016 - ALMASA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 JANVIER 2024

GROUPE ALMASA

Certifiés conformes par les Cogérants



Comptes certifiés sincères

Le Mandataire social

Groupe ALMASA

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/01/2024

Ce document contient 34 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en Euros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe pour l'exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Ils comportent 35 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan consolidé	21 867 802	EUR
Chiffre d'affaires	60 594 499	EUR
Résultat net comptable (part du groupe)	580 597	EUR

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité ; en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Fait à La Roche sur Yon, le 30 mai 2024

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA



François Aubert
Diplômé d'expertise comptable
Accrédité consolidation



Matthieu Picherit
Expert-Comptable

Bilan consolidé

Actif

Montants en €	Note n°	2023.01	2024.01
Immobilisations incorporelles	4.1	7 918 328	7 918 328
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1	7 918 028	7 918 028
Immobilisations corporelles	4.2	4 950 911	4 642 949
Immobilisations financières	4.3	689 499	743 801
Total actif immobilisé		13 558 738	13 305 078
Stocks et en-cours	4.4	3 053 885	3 097 181
Créances clients et comptes rattachés	4.5	158 850	267 127
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	879 989	1 012 096
Disponibilités et VMP	4.7	4 154 904	4 186 320
Total actif circulant		8 247 628	8 562 724
Total actif		21 806 366	21 867 802

Passif

Montants en €	Note n°	2023.01	2024.01
Capital	4.8	2 700 000	2 700 000
Réserves consolidées		2 412 846	2 603 914
Résultat de l'exercice		441 069	580 597
Capitaux propres part du groupe		5 553 915	5 884 511
Intérêts minoritaires		3 998 319	3 934 348
Capitaux propres totaux		9 552 234	9 818 859
Ecart d'acquisition négatif		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-
Provisions	4.9	-	-
Emprunts et dettes financières	4.10	4 353 211	3 252 203
Dettes fournisseurs	4.11	3 552 132	4 162 226
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	4 348 789	4 634 514
Total des dettes		12 254 132	12 048 943
Total passif		21 806 366	21 867 802

Compte de résultat consolidé

Montants en €	2023.01	2024.01
Chiffre d'affaires	57 771 234	60 594 499
Autres produits d'exploitation	327 899	245 515
Total des produits d'exploitation	58 099 133	60 840 014
Achats consommés MP et marchandises	(45 310 118)	(47 086 269)
Charges externes	(4 929 505)	(5 251 612)
Charges de personnel	(4 744 020)	(5 146 644)
Impôts et taxes	(543 923)	(536 982)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(991 193)	(1 050 681)
Autres charges d'exploitation	(14 098)	(29 624)
Total charges d'exploitation	(56 532 857)	(59 101 812)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 566 276	1 738 202
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 566 276	1 738 202
Produits financiers	45 542	60 276
Charges financières	(138 368)	(162 697)
Résultat financier	(92 826)	(102 421)
Charges et produits exceptionnels	(16 351)	10 339
Impôt sur les résultats	(331 776)	(384 886)
Résultat net des entreprises intégrées	1 125 323	1 261 234
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 125 323	1 261 234
Intérêts minoritaires	684 255	680 638
Résultat net (part du groupe)	441 069	580 597

Tableau des flux de trésorerie

Montants en €	2023.01	2024.01
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 125 323	1 261 234
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
Dérive de résultat + Résultat de dilution	-	-
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	981 610	1 041 439
Plus et moins values de cession	1 756	(7 257)
- Impôts différés	(17 468)	(6 631)
Variations nettes des intérêts courus	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 091 221	2 288 785
Dividendes reçus des MEE	-	-
Variation des stocks	(27 735)	(43 296)
Variations créances clients et autres débiteurs	162 928	(237 849)
Variations provisions clients et autres débiteurs	6 211	4 097
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	1 152 508	850 370
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 293 912	573 322
Flux net de trésorerie lié à l'activité	3 385 133	2 862 107
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(1 191 288)	(748 773)
Cessions, réductions d'immobilisations	14 881	13 700
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 176 407)	(735 073)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(250 001)	(250 000)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(796 508)	(744 610)
Augmentation (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçus	-	-
Emission d'emprunt	1 015 545	7 763
Remboursements d'emprunts	(1 206 608)	(1 108 990)
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Comptes Courants financiers	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 237 572)	(2 095 837)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	971 154	31 197
Trésorerie d'ouverture	3 173 219	4 144 373
Disponibilités et VMP	4 154 904	4 186 320
Découverts bancaires	10 531	10 750
Trésorerie de clôture	4 144 373	4 175 570

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.01	2 700 000		2 335 553	327 295	5 362 848	4 110 573	9 473 421
Affectation Résultat			327 295	(327 295)	-	-	-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(796 510)	(1 046 510)
Variation de capital de l'entreprise consolidante					-		-
Résultat période				441 069	441 069	684 255	1 125 324
Autres mouvements			(2)		(2)	1	(1)
Situation 2023.01	2 700 000	-	2 412 846	441 069	5 553 915	3 998 319	9 552 234
Affectation Résultat			441 069	(441 069)	-		-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(744 610)	(994 610)
Résultat période				580 597	580 597	680 638	1 261 235
Autres mouvements			(1)		(1)	1	(1)
Situation 2024.01	2 700 000	-	2 603 914	580 597	5 884 511	3 934 348	9 818 859

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Événements principaux	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 31 janvier 2023	12
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Variations de périmètre	14
2.5.1.	Entrées de périmètre	14
2.5.2.	Sorties de périmètre	14
2.5.3.	Restructurations internes	14
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	14
2.7.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	15
3.2.3.	Écarts d'acquisition	16
3.2.3.1.	<i>Notion d'écarts d'acquisition :</i>	16
3.2.3.2.	<i>Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs</i>	16
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	16
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	17
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	17
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	17
3.3.2.1.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.2.2.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.3.	Immobilisations corporelles	17
3.3.4.	Immobilisations financières	18
3.3.5.	Stocks et en-cours	18
3.3.6.	Créances et dettes	18
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	18
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	18
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	19
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	19
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	19

4.	Notes sur les postes du bilan	20
4.1.	Immobilisations incorporelles	20
4.1.1.	Écarts d'acquisition	20
4.2.	Immobilisations corporelles	21
4.3.	Immobilisations financières	22
4.4.	Stocks et en-cours	23
4.5.	Ventilation des créances par échéance	23
4.6.	Dépréciations sur actifs circulants	24
4.7.	Trésorerie active	24
4.8.	Composition du capital social	25
4.9.	Provisions pour risques et charges	25
4.9.1.	Récapitulatif	25
4.9.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	25
4.10.	Emprunts et dettes financières	26
4.10.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	26
4.10.2.	Variation des emprunts et dettes financières	26
4.11.	Fournisseurs et autres dettes	27
5.	Postes du compte de résultat	28
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	28
5.2.	Autres produits d'exploitation	28
5.3.	Charges de personnel	29
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	29
5.5.	Résultat financier	30
5.6.	Résultat exceptionnel	31
6.	Impôt sur les sociétés	32
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	32
6.2.	Preuve d'impôt	32
7.	Autres informations	33
7.1.	Engagements hors bilan	33
7.2.	Effectif moyen	33
7.3.	Informations sectorielles	34

1. Faits majeurs

1.1. Événements principaux

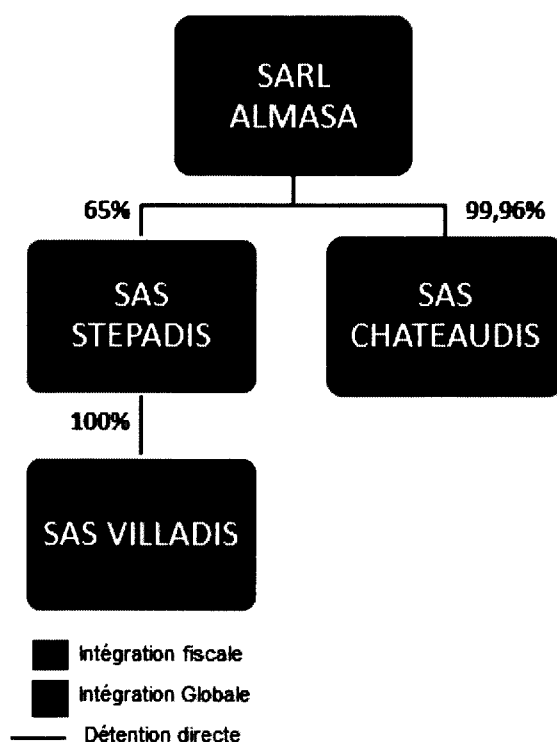
Néant.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité est homogène au sein du groupe. Elle est constituée de l'exploitation de grandes surfaces de distribution alimentaire ainsi que de stations essence.

2.2. Organigramme au 31 janvier 2024



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

	Siège social	N° SIREN		2024.01			2023.01	
				% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
Almasa	Route de Blanzac 16120 Chateauneuf sur Charente	513 713 016	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
Chateaudis	Route de Blanzac 16120 Chateauneuf sur Charente	325 147 320	IG	99,96%	99,96%	IG	99,96%	99,96%
Stepadis	ZAC de Sigalaud 16320 Villebois la Valette	798 191 805	IG	3,25%	3,25%	IG	3,25%	3,25%
Villadis	ZAC de Sigalaud 16320 Villebois la Valette	428 687 438	IG	3,25%	3,25%	IG	3,25%	3,25%

Il n'y a pas de société dont le pourcentage de détention excède 20 %, exclue du périmètre de consolidation.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

	Siège social	N° SIREN	% Intérêt	VNC titres	Montant Capitaux Propres	Résultat dernier exercice
Système U Ouest			< 20 %	128 800	NC	NC
Expan U			< 20 %	257 600	NC	NC
Scenodis			1,66%	5 000	NC	NC
Optimum			0,50%	250	NC	NC
Auridis			0,99%	1 000	NC	NC
Cordier Barbert			5,88%	10 000	NC	NC
Samba			10,00%	100	NC	NC
Leguadis			6,98%	6 000	NC	NC
Cerezdis			0,59%	1 300	NC	NC
Situation 2024.01				410 050		

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

2.5.1. Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

2.5.2. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.5.3. Restructurations internes

Néant

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

2.7. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Aucune acquisition ou cession de participations post-clôture n'est intervenue entre la date de fin d'exercice et la rédaction de ce rapport.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Almasa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 janvier 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe ALMASA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe ALMASA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 janvier 2024.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe ALMASA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Obligatoire/ Référence	Notes
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	NA

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencement des terrains	Linéaire	7 à 20 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (Cf. note 2.4).

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises n'ayant pu être évalués en fonction des règles en vigueur ont été valorisés au prix de vente, déduction faite d'un abattement correspondant au coefficient multiplicateur et/ou au prix de vente du dernier tarif Système – U et/ou au prix de la dernière facture.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque le prix de vente probable est inférieur au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation a été constituée sur les stocks de marchandises à hauteur de l'état de décote ULIS.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société soit 25 % au 31 janvier 2024 comme en n-1.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés, elle fait l'objet d'une note en annexe (cf 4.9.2).

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Ecart acquisition positif	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Conces.. brevets & licences	41 317	-	-	-	41 317
Immobilisations incorporelles - brut	9 796 676	-	-	-	9 796 676
Amort.écarts acquisition	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(41 017)	-	-	-	(41 017)
Amortissements & Dépréciations	(1 878 348)	-	-	-	(1 878 348)
Ecart acquisition positif	7 918 028	-	-	-	7 918 028
Conces.. brevets & licences	300	-	-	-	300
Immobilisations incorporelles - net	7 918 328	-	-	-	7 918 328

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Chateaudis	3 282 499	-	-	-	3 282 499
Villadis	6 472 860	-	-	-	6 472 860
Écarts d'acquisition - brut	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Chateaudis	(1 136 104)	-	-	-	(1 136 104)
Villadis	(701 227)	-	-	-	(701 227)
Amortissements & Dépréciations	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Chateaudis	2 146 395	-	-	-	2 146 395
Villadis	5 771 633	-	-	-	5 771 633
Écarts d'acquisition - net	7 918 028	-	-	-	7 918 028

Principes comptables : voir note en § 3.2.3

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Terrains	1 240 864	(1)	-	(794 650)	446 213
Agencements sur terrain	-	-	-	794 650	794 650
Constructions	10 506 224	221 616	-	-	10 727 840
Install.& mat.indust.	6 279 805	412 397	(69 261)	15 076	6 638 017
Autres immob.corporelles	1 270 536	99 183	-	330 000	1 699 719
Immob.corporelles en cours	387 611	6 725	-	(345 076)	49 260
Immobilisations corporelles - brut	19 685 040	739 920	(69 261)	-	20 355 699
Amort./déprec. terrains	(663 694)	-	-	663 694	-
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	(38 335)	-	(663 694)	(702 029)
Amort./déprec. constructions	(8 590 682)	(413 218)	-	-	(9 003 900)
Amort./déprec. matériels & équip.	(4 792 468)	(423 087)	62 818	-	(5 152 737)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(687 285)	(166 799)	-	-	(854 084)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(14 734 129)	(1 041 439)	62 818	-	(15 712 750)
Terrains	577 170	(1)	-	(130 956)	446 213
Agencements sur terrain	-	(38 335)	-	130 956	92 621
Constructions	1 915 542	(191 602)	-	-	1 723 940
Install.& mat.indust.	1 487 337	(10 690)	(6 443)	15 076	1 485 280
Autres immob.corporelles	583 251	(67 616)	-	330 000	845 635
Immob.corporelles en cours	387 611	6 725	-	(345 076)	49 260
Immobilisations corporelles - net	4 950 911	(301 519)	(6 443)	-	4 642 949

4.3. Immobilisations financières

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Participations financières	395 550	14 500	-	-	410 050
Créances rattach.particip.	152 294	31 325	-	-	183 619
Autres titres immobilisés	10 354	-	-	-	10 354
Dépôts et cautionnements versés	131 301	8 477	-	-	139 778
Immobilisations financières - brut	689 499	54 302	-	-	743 801
Prov.participations financières	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Participations financières	395 550	14 500	-	-	410 050
Créances rattach.particip.	152 294	31 325	-	-	183 619
Autres titres immobilisés	10 354	-	-	-	10 354
Dépôts et cautionnements versés	131 301	8 477	-	-	139 778
Immobilisations financières - net	689 499	54 302	-	-	743 801

4.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en €	2023.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2024.01
Stock marchandises	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Stocks - brut	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Stock marchandises	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Stocks - net	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181

4.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Créances clients - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	158 850	267 127	304 687	304 687	-	(37 560)
Total créances clients	158 850	267 127	304 687	304 687	-	(37 560)

Autres créances - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commandes	-	67 663	67 663	67 663	-	-	-
Actifs d'impôt différé	43 342	49 973	49 973	49 973	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	108 932	81 571	81 571	81 571	-	-	-
Créance d'impôt exigible	49 860	56 974	56 974	56 974	-	-	-
Autres créances diverses	-	290 192	290 192	290 192	-	-	-
Autres créances d'exploitation	119 426	228 291	228 291	228 291	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	326 456	10 905	10 905	10 905	-	-	-
Charges constatées d'avances	231 973	226 527	226 527	226 527	-	-	-
Total autres créances	879 989	1 012 096	1 012 096	1 012 096	-	-	-

4.6. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(33 462)	(9 242)	5 144	-	(37 560)
Total dépréciation actif circulant	(33 462)	(9 242)	5 144	-	(37 560)

4.7. Trésorerie active

Montants en €	2023.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Disponibilités	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Disponibilités et VMP - brut	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Disponibilités et VMP - net	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320

4.8. Composition du capital social

Au 31 janvier 2024, le capital social se compose de 700 actions d'une valeur nominale de 3 857,142857€.

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Il n'y aucune provision pour risques et charges comptabilisée au bilan au 31.01.2024.

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas comptabilisé. Il s'élève à 186 230 € au 31 janvier 2024 contre 175 917 € au 31 janvier 2023.

Ces engagements ne sont pas provisionnés dans les comptes consolidés. Ils sont mentionnés en engagement hors bilan.

Le calcul de cet engagement est fait en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite volontaire (64 ans),
- taux de charges sociales de 22 % (STEPADIS) et 24 % (CHATEAUDIS),
- taux d'actualisation de 3.49 % (3.54 % au 31 janvier 2023),
- taux d'évolution des salaires de 1,5 %.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 296 076	3 191 893	2 297 142	609 185	285 566
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 296 076	3 191 893	2 297 142	609 185	285 566
Dépôts et garanties reçus	-	35 069	-	-	35 069
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	46 604	14 491	14 491	-	-
Autres emprunts et dettes financières	46 604	49 560	14 491	-	35 069
Solde créditeurs de banque	10 531	10 750	10 750	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	10 531	10 750	10 750	-	-
Total emprunts et dettes financières	4 353 211	3 252 203	2 322 383	609 185	320 635

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	2024.01
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 296 076	4 707	(1 108 890)	-	-	3 191 893
Emprunts auprès des établissements de crédit et loc. fin.	4 296 076	4 707	(1 108 890)	-	-	3 191 893
Dépôts et garanties reçus	-	956	-	-	34 113	35 069
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	46 604	2 100	(100)	-	(34 113)	14 491
Autres emprunts et dettes financières diverses	46 604	3 056	(100)	-	-	49 560
Solde créditeurs de banque	10 531	-	-	219	-	10 750
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	10 531	-	-	219	-	10 750
Total emprunts et dettes financières	4 353 211	7 763	(1 108 990)	219	-	3 252 203

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Fournisseurs - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	3 552 132	4 162 226	4 162 226	-
Total fournisseurs	3 552 132	4 162 226	4 162 226	-

Autres dettes - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	237 726	283 175	283 175	-
Avances et acomptes reçus sur comm	8 781	7 682	7 682	-
Dettes fiscales diverses et sociales	1 157 611	1 185 938	1 185 938	-
Comptes-courants créditeurs	2 923 609	3 142 451	3 142 451	-
Dettes diverses	21 062	15 268	15 268	-
Aut. dettes et comptes de régul.	4 348 789	4 634 514	4 634 514	-

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en €	2023.01	%	2024.01	%
Almasa	-	-	-	-
Chateaudis	30 664 061	53,1%	32 247 109	53,2%
Stepadis	27 092 523	46,9%	28 332 740	46,8%
Villadis	14 650	0,0%	14 650	0,0%
Total chiffre d'affaires	57 771 234	100,0%	60 594 499	100,0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Autres Produits	45 770	42 868
Subventions d'exploitation	103 194	4 472
Reprises d'amortissements et provisions	3 371	5 144
Transfert de charges	175 564	193 031
Total autres produits d'exploitation	327 899	245 515

5.3. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Rémunération du personnel	(3 811 028)	(4 111 709)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(765 074)	(828 085)
Autres charges sociales	(15 113)	(28 744)
Participation des salariés	(152 805)	(178 106)
Total charges de personnel	(4 744 020)	(5 146 644)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Dot.amort.immobilisations	(981 611)	(1 041 439)
Dotations aux amt. d'exp.	(981 611)	(1 041 439)
Dot.prov.actif circulant	(9 582)	(9 242)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(9 582)	(9 242)
Dotations aux amt. et aux prov.	(991 193)	(1 050 681)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2023.01	2024.01
Produits de participations	4 048	4 226
Autres Intérêts et Produits assimilés	932	56 050
Produits financiers	4 980	60 276
Intérêts et charges assimilées	(97 806)	(162 697)
Charges financières	(97 806)	(162 697)
Résultat financier	(92 826)	(102 421)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Produits except° sur op. de gestion	10 581	13 700
Produits except° sur op en capital	15 462	40 080
Total des produits exceptionnels	26 043	53 780
Charges except° sur op. de gestion	(42 394)	(43 441)
Total des charges exceptionnelles	(42 394)	(43 441)
Résultat exceptionnel	(16 351)	10 339

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en €	2023.01	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2024.01
Impôts différés actifs	43 342	6 631	-	6 631	-	-	49 973
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différés	43 342	6 631	-	6 631	-	-	49 973

Montants en €	2023.01	Incidence résultat	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2024.01
Décalages temporaires	43 342	6 631					49 973
Compensation IDA/IDP		-					
Impôts différés actifs	43 342	6 631	-	-	-	-	49 973
Compensation IDA/IDP	-	-					-
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-

Montants en €	2023.01	2024.01
Impôt sur les sociétés	(349 244)	(391 517)
Impôts différés	17 468	6 631
Impôt sur les résultats	(331 776)	(384 886)

6.2. Preuve d'impôt

Montants en €	2024.01
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 261 234
Résultat net des entreprises intégrées	1 261 234
Impôt sur les résultats	(1) (384 886)
Résultat net avant impôts	1 646 120
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (411 530)
Différence d'impôt (1) - (2)	26 644

	Charges	Produits
Charges non déductibles	39 600	
QP de frais et charges réintégrée	5 875	
Crédits d'impôts		72 119
Total	45 475	72 119
Différence nette		26 644

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en €	2023.01	2024.01
Nantissement de titres dans le cadre des opérations de crédit	884 000	593 133
Autres engagements dans le cadre des opérations de crédit	2 165 145	1 219 802
Engagements donnés	3 049 145	1 812 935
Engagements reçus	-	-

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Montants en €	2023.01	2024.01
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	142	151
Ouvriers	-	-
Effectif moyen interne	142	151

7.3. Informations sectorielles

Le groupe ayant une activité homogène sur l'ensemble des filiales, il n'a pas été présenté d'information sectorielle.

ALMASA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
513 713 016 RCS ANGOULEME

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2024
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 JUIN 2024

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des Co-Commissaires aux comptes.

[.../...]

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 janvier 2024, le périmètre de consolidation du groupe ALMASA comprenait les Sociétés suivantes :

- CHATEAUDIS - route de Blanzac 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTES, à hauteur de 99,96 %.
- STEPADIS - ZAC Sigalaud 16320 VILLEBOIS LAVALETTE, à hauteur de 65 %.
- VILLADIS - ZAC Sigalaud 16320 VILLEBOIS LAVALETTE, à hauteur de 65 %.

L'activité consolidée réalisée par la société ALMASA et ses filiales s'est élevée pour la période à 60 840 014 euros contre 58 099 133 euros pour l'exercice précédent.

53

Le résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements a atteint 1 738 202 euros contre 1 566 276 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe ressort à 1 261 234 euros au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 contre 1 125 323 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) quant à lui est de 580 597 euros contre 441 069 euros pour l'exercice précédent.

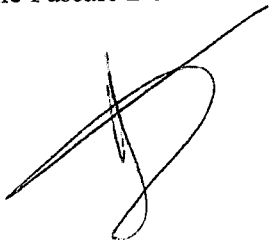
Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

[.../...]

Fait à CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Le 30 mai 2024

Les Cogérants,

Madame Pascale BOURREAU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Monsieur Stéphane BOURREAU

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'S' followed by several loops and a horizontal stroke.



Audit – Bureau de La Rochelle

9 rue Augustin Fresnel
BP 60013

17183 Périgny PDC 1

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique



ACCIOIR

53 Rue Benjamin Franklin
CS 80 654

85 016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac – 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE

RCS ANGOULÊME 513 713 016

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 janvier 2024

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac – 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE

RCS ANGOULÊME 513 713 016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société ALMASA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALMASA relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

▪ Périimètre

Le périmètre de consolidation et les modalités de consolidation des filiales sont décrits dans l'annexe aux paragraphes 2.3 et 2.4. Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes de consolidations retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

▪ Ecart d'acquisition

Votre société est amenée à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses relatives à l'appréciation des écarts d'évaluation et d'acquisition, comme indiqué dans la note 3.2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformément à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la cogérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la cogérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Périgny et à La Roche-sur-Yon, le 13 juin 2024

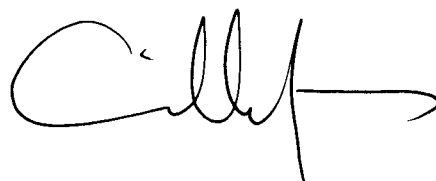
Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO



Sylvain GUEMANN

ACCIOR LA ROCHE-SUR-YON



François CAILLAUD

Bilan consolidé

Actif

Montants en €	Note n°	2023.01	2024.01
Immobilisations incorporelles	4.1	7 918 328	7 918 328
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1	7 918 028	7 918 028
Immobilisations corporelles	4.2	4 950 911	4 642 949
Immobilisations financières	4.3	689 499	743 801
Total actif immobilisé		13 558 738	13 305 078
Stocks et en-cours	4.4	3 053 885	3 097 181
Créances clients et comptes rattachés	4.5	158 850	267 127
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	879 989	1 012 096
Disponibilités et VMP	4.7	4 154 904	4 186 320
Total actif circulant		8 247 628	8 562 724
Total actif		21 806 366	21 867 802

Passif

Montants en €	Note n°	2023.01	2024.01
Capital	4.8	2 700 000	2 700 000
Réserves consolidées		2 412 846	2 603 914
Résultat de l'exercice		441 069	580 597
Capitaux propres part du groupe		5 553 915	5 884 511
Intérêts minoritaires		3 998 319	3 934 348
Capitaux propres totaux		9 552 234	9 818 859
Ecart d'acquisition négatif		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-
Provisions	4.9	-	-
Emprunts et dettes financières	4.10	4 353 211	3 252 203
Dettes fournisseurs	4.11	3 552 132	4 162 226
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	4 348 789	4 634 514
Total des dettes		12 254 132	12 048 943
Total passif		21 806 366	21 867 802

Baker Tilly STREGO

Compte de résultat consolidé

Montants en €	2023.01	2024.01
Chiffre d'affaires	57 771 234	60 594 499
Autres produits d'exploitation	327 899	245 515
Total des produits d'exploitation	58 099 133	60 840 014
Achats consommés MP et marchandises	(45 310 118)	(47 086 269)
Charges externes	(4 929 505)	(5 251 612)
Charges de personnel	(4 744 020)	(5 146 644)
Impôts et taxes	(543 923)	(536 982)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(991 193)	(1 050 681)
Autres charges d'exploitation	(14 098)	(29 624)
Total charges d'exploitation	(56 532 857)	(59 101 812)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 566 276	1 738 202
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	1 566 276	1 738 202
Produits financiers	45 542	60 276
Charges financières	(138 368)	(162 697)
Résultat financier	(92 826)	(102 421)
Charges et produits exceptionnels	(16 351)	10 339
Impôt sur les résultats	(331 776)	(384 886)
Résultat net des entreprises intégrées	1 125 323	1 261 234
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 125 323	1 261 234
Intérêts minoritaires	684 255	680 638
Résultat net (part du groupe)	441 069	580 597

Baker Tilly STREGO

Tableau des flux de trésorerie

Montants en €	2023.01	2024.01
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 125 323	1 261 234
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
Dérive de résultat + Résultat de dilution	-	-
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	981 610	1 041 439
Plus et moins values de cession	1 756	(7 257)
- Impôts différés	(17 468)	(6 631)
Variations nettes des intérêts courus	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 091 221	2 288 785
Dividendes reçus des MEE	-	-
Variation des stocks	(27 735)	(43 296)
Variations créances clients et autres débiteurs	162 928	(237 849)
Variations provisions clients et autres débiteurs	6 211	4 097
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	1 152 508	850 370
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 293 912	573 322
Flux net de trésorerie lié à l'activité	3 385 133	2 862 107
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(1 191 288)	(748 773)
Cessions, réductions d'immobilisations	14 881	13 700
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 176 407)	(735 073)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(250 001)	(250 000)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(796 508)	(744 610)
Augmentation (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçus	-	-
Emission d'emprunt	1 015 545	7 763
Remboursements d'emprunts	(1 206 608)	(1 108 990)
Frais d'émission d'emprunts	-	-
Comptes Courants financiers	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 237 572)	(2 095 837)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	971 154	31 197
Trésorerie d'ouverture	3 173 219	4 144 373
Disponibilités et VMP	4 154 904	4 186 320
Découverts bancaires	10 531	10 750
Trésorerie de clôture	4 144 373	4 175 570

Baker Tilly STREGO



Comptes consolidés exercice clos le 31/01/2024



Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2022.01	2 700 000		2 335 553	327 295	5 362 848	4 110 573	9 473 421
Affectation Résultat			327 295	(327 295)	-	-	-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(796 510)	(1 046 510)
Variation de capital de l'entreprise consolidante					-	-	-
Résultat période				441 069	441 069	684 255	1 125 324
Autres mouvements			(2)		(2)	1	(1)
Situation 2023.01	2 700 000	-	2 412 846	441 069	5 553 915	3 998 319	9 552 234
Affectation Résultat			441 069	(441 069)	-	-	-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(744 610)	(994 610)
Résultat période				580 597	580 597	680 638	1 261 235
Autres mouvements			(1)		(1)	1	(1)
Situation 2024.01	2 700 000	-	2 603 914	580 597	5 884 511	3 934 348	9 818 859

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



Comptes consolidés exercice clos le 31/01/2024



Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Événements principaux	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 31 janvier 2023	12
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Variations de périmètre	14
2.5.1.	Entrées de périmètre	14
2.5.2.	Sorties de périmètre	14
2.5.3.	Restructurations internes	14
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	14
2.7.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	15
3.2.3.	Écarts d'acquisition	16
3.2.3.1.	<i>Notion d'écarts d'acquisition :</i>	16
3.2.3.2.	<i>Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs</i>	16
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	16
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	17
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	17
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	17
3.3.2.1.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.2.2.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.3.	Immobilisations corporelles	17
3.3.4.	Immobilisations financières	18
3.3.5.	Stocks et en-cours	18
3.3.6.	Créances et dettes	18
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	18
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	18
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	19
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	19
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	19

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.	Notes sur les postes du bilan	20
4.1.	Immobilisations incorporelles	20
4.1.1.	Écarts d'acquisition	20
4.2.	Immobilisations corporelles	21
4.3.	Immobilisations financières	22
4.4.	Stocks et en-cours	23
4.5.	Ventilation des créances par échéance	23
4.6.	Dépréciations sur actifs circulants	24
4.7.	Trésorerie active	24
4.8.	Composition du capital social	25
4.9.	Provisions pour risques et charges	25
4.9.1.	Récapitulatif	25
4.9.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	25
4.10.	Emprunts et dettes financières	26
4.10.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	26
4.10.2.	Variation des emprunts et dettes financières	26
4.11.	Fournisseurs et autres dettes	27
5.	Postes du compte de résultat	28
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	28
5.2.	Autres produits d'exploitation	28
5.3.	Charges de personnel	29
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	29
5.5.	Résultat financier	30
5.6.	Résultat exceptionnel	31
6.	Impôt sur les sociétés	32
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	32
6.2.	Preuve d'impôt	32
7.	Autres informations	33
7.1.	Engagements hors bilan	33
7.2.	Effectif moyen	33
7.3.	Informations sectorielles	34

1. Faits majeurs

1.1. Evénements principaux

Néant.

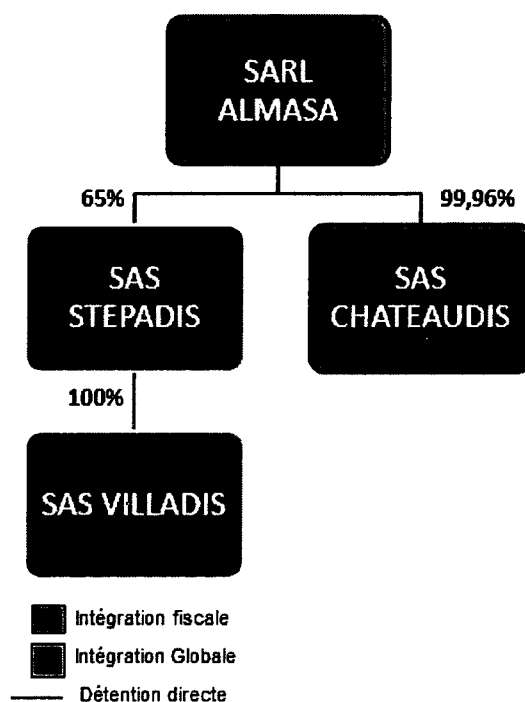
Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité est homogène au sein du groupe. Elle est constituée de l'exploitation de grandes surfaces de distribution alimentaire ainsi que de stations essence.

2.2. Organigramme au 31 janvier 2024



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

	Siège social	N° SIREN		2024.01			2023.01	
				% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
Almasa	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	513 713 016	SM	100,00%	100,00%	SM	100,00%	100,00%
Chateaudis	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	325 147 320	IG	99,96%	99,96%	IG	99,96%	99,96%
Stepadis	ZAC de Sigaleud 16320 Villebois la Valette	798 191 805	IG	3,25%	3,25%	IG	3,25%	3,25%
Villadis	ZAC de Sigaleud 16320 Villebois la Valette	428 687 438	IG	3,25%	3,25%	IG	3,25%	3,25%

Il n'y a pas de société dont le pourcentage de détention excède 20 %, exclue du périmètre de consolidation.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

	Siège social	N° SIREN	% Intérêt	VNC titres	Montant Capitaux Propres	Résultat dernier exercice
Système U Ouest			< 20 %	128 800	NC	NC
Expan U			< 20 %	257 600	NC	NC
Scenodis			1,66%	5 000	NC	NC
Optimum			0,50%	250	NC	NC
Auridis			0,99%	1 000	NC	NC
Cordier Barbert			5,88%	10 000	NC	NC
Samba			10,00%	100	NC	NC
Leguadis			6,98%	6 000	NC	NC
Cerezdis			0,59%	1 300	NC	NC
Situation 2024.01				410 050		

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

2.5.1. Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

2.5.2. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.5.3. Restructurations internes

Néant

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

2.7. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Aucune acquisition ou cession de participations post-clôture n'est intervenue entre la date de fin d'exercice et la rédaction de ce rapport.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Almasa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 janvier 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe ALMASA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe ALMASA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

Baker Tilly STREGO

3.2.3. Ecart d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écart d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 janvier 2024.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe ALMASA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Obligatoire/ Référence	Notes
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	NA

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencement des terrains	Linéaire	7 à 20 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (Cf. note 2.4).

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises n'ayant pu être évalués en fonction des règles en vigueur ont été valorisés au prix de vente, déduction faite d'un abattement correspondant au coefficient multiplicateur et/ou au prix de vente du dernier tarif Système – U et/ou au prix de la dernière facture.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque le prix de vente probable est inférieur au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation a été constituée sur les stocks de marchandises à hauteur de l'état de décote ULIS.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société soit 25 % au 31 janvier 2024 comme en n-1.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés, elle fait l'objet d'une note en annexe (cf 4.9.2).

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Ecart acquisition positif	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Conces.. brevets & licences	41 317	-	-	-	41 317
Immobilisations incorporelles - brut	9 796 676	-	-	-	9 796 676
Amortécarts acquisition	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(41 017)	-	-	-	(41 017)
Amortissements & Dépréciations	(1 878 348)	-	-	-	(1 878 348)
Ecart acquisition positif	7 918 028	-	-	-	7 918 028
Conces.. brevets & licences	300	-	-	-	300
Immobilisations incorporelles - net	7 918 328	-	-	-	7 918 328

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Chateaudis	3 282 499	-	-	-	3 282 499
Villadis	6 472 860	-	-	-	6 472 860
Écarts d'acquisition - brut	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Chateaudis	(1 136 104)	-	-	-	(1 136 104)
Villadis	(701 227)	-	-	-	(701 227)
Amortissements & Dépréciations	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Chateaudis	2 146 395	-	-	-	2 146 395
Villadis	5 771 633	-	-	-	5 771 633
Écarts d'acquisition - net	7 918 028	-	-	-	7 918 028

Principes comptables : voir note en § 3.2.3

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Terrains	1 240 864	(1)	-	(794 650)	446 213
Agencements sur terrain	-	-	-	794 650	794 650
Constructions	10 506 224	221 616	-	-	10 727 840
Install.& mat.indust.	6 279 805	412 397	(69 261)	15 076	6 638 017
Autres immob.corporelles	1 270 536	99 183	-	330 000	1 699 719
Immob.corporelles en cours	387 611	6 725	-	(345 076)	49 260
Immobilisations corporelles - brut	19 685 040	739 920	(69 261)	-	20 355 699
Amort./déprec. terrains	(663 694)	-	-	663 694	-
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	(38 335)	-	(663 694)	(702 029)
Amort./déprec. constructions	(8 590 682)	(413 218)	-	-	(9 003 900)
Amort./déprec. matériels & équip.	(4 792 468)	(423 087)	62 818	-	(5 152 737)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(687 285)	(166 799)	-	-	(854 084)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(14 734 129)	(1 041 439)	62 818	-	(15 712 750)
Terrains	577 170	(1)	-	(130 956)	446 213
Agencements sur terrain	-	(38 335)	-	130 956	92 621
Constructions	1 915 542	(191 602)	-	-	1 723 940
Install.& mat.indust.	1 487 337	(10 690)	(6 443)	15 076	1 485 280
Autres immob.corporelles	583 251	(67 616)	-	330 000	845 635
Immob.corporelles en cours	387 611	6 725	-	(345 076)	49 260
Immobilisations corporelles - net	4 950 911	(301 519)	(6 443)	-	4 642 949



4.3. Immobilisations financières

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Participations financières	395 550	14 500	-	-	410 050
Créances rattach.particip.	152 294	31 325	-	-	183 619
Autres titres immobilisés	10 354	-	-	-	10 354
Dépôts et cautionnements versés	131 301	8 477	-	-	139 778
Immobilisations financières - brut	689 499	54 302	-	-	743 801
Prov.participations financières	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Participations financières	395 550	14 500	-	-	410 050
Créances rattach.particip.	152 294	31 325	-	-	183 619
Autres titres immobilisés	10 354	-	-	-	10 354
Dépôts et cautionnements versés	131 301	8 477	-	-	139 778
Immobilisations financières - net	689 499	54 302	-	-	743 801

4.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en €	2023.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2024.01
Stock marchandises	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Stocks - brut	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Stock marchandises	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181
Stocks - net	3 053 885	43 296	-	-	3 097 181

4.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Créances clients - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	158 850	267 127	304 687	304 687	-	(37 560)
Total créances clients	158 850	267 127	304 687	304 687	-	(37 560)

Autres créances - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Avances et acptes versés / commande:	-	67 663	67 663	67 663	-	-	-
Actifs d'impôt différé	43 342	49 973	49 973	49 973	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	108 932	81 571	81 571	81 571	-	-	-
Créance d'impôt exigible	49 860	56 974	56 974	56 974	-	-	-
Autres créances diverses	-	290 192	290 192	290 192	-	-	-
Autres créances d'exploitation	119 426	228 291	228 291	228 291	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	326 456	10 905	10 905	10 905	-	-	-
Charges constatées d'avances	231 973	226 527	226 527	226 527	-	-	-
Total autres créances	879 989	1 012 096	1 012 096	1 012 096	-	-	-

4.6. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(33 462)	(9 242)	5 144	-	(37 560)
Total dépréciation actif circulant	(33 462)	(9 242)	5 144	-	(37 560)

4.7. Trésorerie active

Montants en €	2023.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2024.01
Disponibilités	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Disponibilités et VMP - brut	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320
Disponibilités et VMP - net	4 154 904	31 416	-	-	-	4 186 320

4.8. Composition du capital social

Au 31 janvier 2024, le capital social se compose de 700 actions d'une valeur nominale de 3 857,142857€.

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Il n'y aucune provision pour risques et charges comptabilisée au bilan au 31.01.2024.

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas comptabilisé. Il s'élève à 186 230 € au 31 janvier 2024 contre 175 917 € au 31 janvier 2023.

Ces engagements ne sont pas provisionnés dans les comptes consolidés. Ils sont mentionnés en engagement hors bilan.

Le calcul de cet engagement est fait en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite volontaire (64 ans),
- taux de charges sociales de 22 % (STEPADIS) et 24 % (CHATEAUDIS),
- taux d'actualisation de 3.49 % (3.54 % au 31 janvier 2023),
- taux d'évolution des salaires de 1,5 %.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 296 076	3 191 893	2 297 142	609 185	285 566
Emprunts auprès des états de crédits et loc. fin.	4 296 076	3 191 893	2 297 142	609 185	285 566
Dépôts et garanties reçus	-	35 069	-	-	35 069
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	46 604	14 491	14 491	-	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	46 604	49 560	14 491	-	35 069
Soldes créditeurs de banque	10 531	10 750	10 750	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	10 531	10 750	10 750	-	-
Total emprunts et dettes financières	4 353 211	3 252 203	2 322 383	609 185	320 635

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2023.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	2024.01
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 296 076	4 707	(1 108 890)	-	-	3 191 893
Emprunts auprès des états de crédits et loc. fin.	4 296 076	4 707	(1 108 890)	-	-	3 191 893
Dépôts et garanties reçus	-	956	-	-	34 113	35 069
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	46 604	2 100	(100)	-	(34 113)	14 491
Autres emprunts et dettes financières diverses	46 604	3 056	(100)	-	-	49 560
Soldes créditeurs de banque	10 531	-	-	219	-	10 750
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	10 531	-	-	219	-	10 750
Total emprunts et dettes financières	4 353 211	7 763	(1 108 990)	219	-	3 252 203

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Fournisseurs - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	3 552 132	4 162 226	4 162 226	-
Total fournisseurs	3 552 132	4 162 226	4 162 226	-

Autres dettes - échéances

Montants en €	2023.01	2024.01	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	237 726	283 175	283 175	-
Avances et acomptes reçus sur commande	8 781	7 682	7 682	-
Dettes fiscales diverses et sociales	1 157 611	1 185 938	1 185 938	-
Comptes-courants créditeurs	2 923 609	3 142 451	3 142 451	-
Dettes diverses	21 062	15 268	15 268	-
Aut. dettes et comptes de régul.	4 348 789	4 634 514	4 634 514	-

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en €	2023.01	%	2024.01	%
Almasa	-	-	-	-
Chateaudis	30 664 061	53,1%	32 247 109	53,2%
Stepadis	27 092 523	46,9%	28 332 740	46,8%
Villadis	14 650	0,0%	14 650	0,0%
Total chiffre d'affaires	57 771 234	100,0%	60 594 499	100,0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Autres Produits	45 770	42 868
Subventions d'exploitation	103 194	4 472
Reprises d'amortissements et provisions	3 371	5 144
Transfert de charges	175 564	193 031
Total autres produits d'exploitation	327 899	245 515

5.3. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Rémunération du personnel	(3 811 028)	(4 111 709)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(765 074)	(828 085)
Autres charges sociales	(15 113)	(28 744)
Participation des salariés	(152 805)	(178 106)
Total charges de personnel	(4 744 020)	(5 146 644)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Dot.amort.immobilisations	(981 611)	(1 041 439)
Dotations aux amt. d'exp.	(981 611)	(1 041 439)
Dot.prov.actif circulant	(9 582)	(9 242)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(9 582)	(9 242)
Dotations aux amt. et aux prov.	(991 193)	(1 050 681)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2023.01	2024.01
Produits de participations	4 048	4 226
Autres Intérêts et Produits assimilés	932	56 050
Produits financiers	4 980	60 276
Intérêts et charges assimilées	(97 806)	(162 697)
Charges financières	(97 806)	(162 697)
Résultat financier	(92 826)	(102 421)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en €	2023.01	2024.01
Produits except° sur op. de gestion	10 581	13 700
Produits except° sur op en capital	15 462	40 080
Total des produits exceptionnels	26 043	53 780
Charges except° sur op. de gestion	(42 394)	(43 441)
Total des charges exceptionnelles	(42 394)	(43 441)
Résultat exceptionnel	(16 351)	10 339

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en €	2023.01	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2024.01
Impôts différés actifs	43 342	6 631	-	6 631	-	-	49 973
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différés	43 342	6 631	-	6 631	-	-	49 973

Montants en €	2023.01	Incidence résultat	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2024.01
Décalsages temporaires	43 342	6 631					49 973
Compensation IDA/IDP		-					
Impôts différés actifs	43 342	6 631	-	-	-	-	49 973
Compensation IDA/IDP	-	-					-
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-

Montants en €	2023.01	2024.01
Impôt sur les sociétés	(349 244)	(391 517)
Impôts différés	17 468	6 631
Impôt sur les résultats	(331 776)	(384 886)

6.2. Preuve d'impôt

Montants en €	2024.01
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 261 234
Résultat net des entreprises intégrées	1 261 234
Impôt sur les résultats	(1) (384 886)
Résultat net avant impôts	1 646 120
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (411 530)
Différence d'impôt (1) - (2)	26 644

	Charges	Produits
Charges non déductibles	39 600	
QP de frais et charges réintégrée	5 875	
Crédits d'impôts		72 119
Total	45 475	72 119
Différence nette		26 644

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en €	2023.01	2024.01
Nantissement de titres dans le cadre des opérations de crédit	884 000	593 133
Autres engagements dans le cadre des opérations de crédit	2 165 145	1 219 802
Engagements donnés	3 049 145	1 812 935
Engagements reçus	-	-

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Montants en €	2023.01	2024.01
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	142	151
Ouvriers	-	-
Effectif moyen interne	142	151



7.3. Informations sectorielles

Le groupe ayant une activité homogène sur l'ensemble des filiales, il n'a pas été présenté d'information sectorielle.